

ÉLIXIR DE MEMOIRE LE JOURNAL DU BARON DE FERIET, ÉMIGRÉ EN LOUISIANE

Sandra Holgado¹

« Mon père prévoyant que la Révolution française durerait fort longtemps et que la pauvre France éprouverait bien des désastres avait projeté de se retirer en Amérique »². Avec le baron Anne Claude Louis de Feriet, nous nous embarquons donc sur « *Le Conquistador* qui devait faire route pour la Louisiane »³ aux alentours de juillet 1791. Il a alors quatorze ans et vogue, au cours d'« un voyage long, fatigant et manquant de tout »⁴, vers un nouveau monde.

Né le 18 mars 1776 dans le château de Verny, « situé à une demi-lieue de Metz »⁵, le baron Anne Claude Louis de Feriet appartient à une famille de la noblesse moyenne. Les armoriaux montrent que son ancêtre, Nicolas Feriet, fut anobli par lettres du duc de Lorraine en 1520⁶. Les premières générations de sa famille s'illustrèrent par des faits d'armes puis entrèrent au Parlement de Metz. Le père d'Anne de Feriet fut capitaine des grenadiers royaux et chevalier de Saint-Louis⁷. Alors qu'il avait cinq ans, la famille s'installa à Versailles et y demeura jusqu'à la Révolution française, tout en conservant la seigneurie de Verny. Le fait de se rapprocher de la famille royale leur fit bénéficier de la sociabilité et des réseaux aristocratiques. Ainsi, le baron François Louis de Feriet, père d'Anne Claude Louis, semble avoir eu un esprit inventif et a entretenu une correspondance avec Benjamin Franklin et son petit-fils, William Temple Franklin⁸, qu'il a rencontré par le biais de la duchesse de Villeroy, pour la fabrication d'un harmonica de verre, dont Franklin était l'inventeur. Il est possible de le constater grâce à une lettre écrite par le baron de Feriet adressée à Benjamin Franklin : « Madame La Duchesse de Villeroy qui m'a donné rendez-vous pour causer de nos harmonicas »⁹.

De l'enfance d'Anne Claude Louis de Feriet, nous avons pu seulement établir qu'il reçut une éducation soignée. Il fut envoyé, en 1786, à l'École Militaire de Rebas puis à celle de Pont-à-Mousson en 1790. Le collège « d'humanités » de Rebas était un collège moderne qui s'adaptait aux connaissances du temps, enseignant la musique, le dessin et l'escrime aussi bien que les lettres, le latin et les mathématiques¹⁰. Le passage d'un collège à un autre

¹ Nous remercions très vivement Mme Agnès Vatican, directrice des Archives municipales de Bordeaux pour l'aide qu'elle nous a apportée à toutes les étapes de ce travail et pour nous avoir autorisé à publier notre retranscription du texte d'Anne Claude Louis de Feriet.

² Anne Claude Louis de Feriet, *Souvenirs, Epoques, Voyages, &c.*, Archives Communales de Bordeaux, 66 S 328 (anciennement Ms 658), p. 1.

³ *Idem.*

⁴ *Idem.*

⁵ *Idem.*

⁶ Pour n'en citer qu'un : H. Jouglas de Morenas, *Grand Armorial de France*, Paris, Edition héraldique, 1934.

⁷ La marquise de la Tour du Pin écrivit que c'était « un régiment composé de l'élite de tous les autres, et qu'on nommait les Grenadiers de France », cité par Ch. De Liedekerke Beaufort, *Mémoires de la marquise de la Tour du Pin, Journal d'une femme de cinquante ans (1778-1846)*, Paris, Mercure de France, 1989.

⁸ Voir le site [<http://franklinpapers.org/franklin/framedVolumes.jsp?vol=42&page=042> , consulté le 24 février 2013] initié par Packard Humanities Institute, qui a reproduit sous version numérique le catalogue des archives de Benjamin Franklin réalisé par l'université de Yale : L. W. Labaree et al. (éd.), *The Papers of Benjamin Franklin*, New Haven, Yale University Press, 1959.

⁹ *Ibid.*, lettre du 5 décembre 1784.

¹⁰ M.-M., Compère, *Les collèges français, XVI-XVIIIe siècle*, Paris, INRP, 1984.

s'explique par la proximité du dernier avec la frontière allemande, à un moment où la Révolution approchait. Les troubles poussèrent le baron et sa famille sur les routes de l'émigration dès 1790. Ils firent partie de ce premier mouvement que l'on nomme parfois émigration de sûreté¹¹. La Révolution française poussa à l'exil entre cent et deux cent mille personnes¹² et la noblesse ne représenta que 18% des émigrés¹³. La plupart restèrent en Europe, ce que fit la famille de Feriet pendant environ un an, car elle n'émigra en Amérique du Nord qu'en 1791, après avoir parcouru l'Allemagne et la Hollande.

Ressemblant, en apparence¹⁴, à un cahier de brouillon bien tenu, le manuscrit d'Anne Claude Louis de Feriet s'intitule « Souvenirs, Epoques, Voyages, etc. ». Les notes qui composent ce journal sont, pour la plupart, très concises et ordonnées chronologiquement. Le rythme d'écriture est impossible à définir car très irrégulier. Le baron de Feriet n'écrit pas quotidiennement les événements de sa vie mais il fait le point de temps en temps, sans qu'il soit possible de savoir avec quelle périodicité. Le manuscrit semble être conçu comme un outil de remémoration, lié à des événements marquants comme les batailles, les voyages, les désastres climatiques, économiques, démographiques, etc. Il répond donc à la définition du journal, en particulier par l'absence de tout souci de convention ou de toute volonté d'enjoliver, par la spontanéité du témoignage qui en résulte et par la restitution des perceptions au plus juste. Il en diffère cependant par l'irrégularité de la prise de notes. En outre, le manuscrit a bénéficié d'une attention toute particulière. En effet, il ne porte presque aucune rature ou coulure d'encre et les repentirs sont rares. Les lignes ont été tracées et la marge a fait l'objet d'un savant système de pliage de sorte qu'il y ait trois centimètres de libre à gauche sur chaque page. Le baron de Feriet insère quelques dessins pour illustrer ses dires ou insister, notamment par une main ou une croix, sur un événement précis ou un décès. Enfin, il ne saute aucune ligne et utilise au maximum la surface des pages de façon à ce qu'aucun espace ne soit laissé blanc.

L'arrivée de ce manuscrit aux Archives municipales de Bordeaux semble être le fruit de l'achat réalisé par la mairie en juin 1894 du fond d'un érudit local, Jules Delpit, afin d'éviter sa dispersion. Savant et compilateur de nombreux documents, ce dernier ne nous a laissés aucune indication sur le parcours du manuscrit avant son entrée aux archives. Sa cotation est double du fait de l'historique du service. En 1938, un conservateur a, en effet, différencié les manuscrits des autres documents en les rassemblant nominalement et géographiquement dans le *Catalogue des Manuscrits*. Cela a entraîné une classification propre à ce catalogue et surtout une désolidarisation des fonds. Très utile aux chercheurs la démarche apparaît néanmoins à présent comme un contre-sens archivistique. Les manuscrits ont donc été aujourd'hui réintégrés dans leur fonds d'origine. Le manuscrit du baron de Feriet fut donc coté en Ms 658 lors de la mise en place du catalogue spécifique et il figure en 66 S 328 depuis sa réintégration dans le fonds Delpit. Les deux cotes demeurent valides.

Le destin d'une famille d'émigrés en Amérique du Nord

¹¹ K. Rance, « Mémoires de nobles français émigrés en Allemagne pendant la Révolution Française : la vision rétrospective d'une expérience », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, tome 46-2, avril-juin 1999, p. 245-262.

¹² D. Greer, *The incidence of the emigration during French Revolution*, Gloucester, P. Smith, 1966, et J. Vidalenc *Les émigrés français, 1789-1825*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1963.

¹³ J. Dupâquier et M. Garden, *Histoire de la population française (1789-1914)*, Paris, PUF, 1995.

¹⁴ 250 × 213 mm.

Le père d'Anne Claude Louis de Feriet décéda peu après leur arrivée en Louisiane espagnole, sans doute en raison de la difficulté qu'il eut à s'adapter à ce nouveau continent et aussi à cause des funestes nouvelles arrivant de France. Sa veuve, Marie-Anne Pichon, décida de rentrer en Europe avec sa fille et ses fils cadets. Ils se rendirent à Londres, laissant cependant Anne Claude Louis à la Nouvelle-Orléans. Marie-Anne Pichon mourut en novembre 1794, soit presque deux ans après leur arrivée en Angleterre. La sœur d'Anne de Feriet, Françoise Geneviève Louise Philippe de Feriet, entra dans les cercles de sociabilité des émigrés londoniens. Nous savons qu'en 1804, elle vivait en France, à Chantilly. En 1820, elle s'installa aux Etats-Unis, dans le comté de Jefferson, entre la Rivière Noire et le lac Ontario. Elle y acheta des terres à la famille Le Ray de Chaumont et y fit construire un *cottage* qu'elle nomma *L'Hermitage*. Les motivations de cette installation sont floues. La famille Le Ray de Chaumont était connue pour ses sympathies bonapartistes et nous savons qu'elle a ainsi reçu Joseph Bonaparte, après qu'il a été chassé d'Espagne par les troupes britanniques, espagnoles et portugaises. Ce sont donc peut-être les opinions politiques de Françoise de Feriet qui l'ont poussée à s'exiler et à tenter l'aventure d'Amérique. Elle revint cependant en France deux ans avant son décès, en 1841. À son départ, elle donna son habitation aux habitants du lieu, qui, en son hommage, nommèrent le village, Deferiet.

Quant aux frères d'Anne de Feriet, ils s'engagèrent dans les troupes britanniques. Ferdinand, le plus jeune, décéda dans la Baie de Honduras lorsque les Anglais voulurent s'emparer de Saint-Domingue en 1797. Gabriel eut une vie plus longue et mouvementée. Il se maria à Londres en 1799 avec l'héritière de l'amiral Pierre de Vaugiraud, membre d'une vieille famille noble poitevine. En 1804, il retourna en France et fut le principal agent de recouvrement de l'héritage familial. Accusé d'avoir voulu attenter à la vie du duc de Berry, il se réfugia en Espagne. Voulant protéger le roi Ferdinand VII de la révolution des Cortes, il fut fait prisonnier en 1822 et envoyé aux galères. En 1829, il arriva à la Nouvelle-Orléans et y mourut dans des circonstances confuses.

Pour beaucoup de nobles, les choix qui suivirent la Révolution furent difficiles à faire. En allant en Allemagne, la famille Feriet s'inscrit d'abord dans un modèle d'émigration relativement courant, mais le départ vers l'Amérique du Nord fut plus original puisque entre dix et trente mille personnes seulement ont choisi le Nouveau Monde comme lieu de refuge¹⁵. Le profil des émigrés qui partirent en Amérique, récemment étudié par Allan Potofsky, ne correspond d'ailleurs pas tout à fait à la famille Feriet. Il s'agissait généralement de gens qui arrivèrent avant 1792 aux Etats-Unis, qui étaient très royalistes, et qui se sont lassés rapidement de l'Amérique et sont donc retournés en France au plus tard en 1798¹⁶. Pour la famille de Feriet, nous n'avons aucun élément sur les raisons de ce choix d'Amérique. Il est possible qu'une dynamique de groupe soit entrée en jeu. Norman Laybourn a, en effet, montré que la Louisiane fut une terre d'émigration alsacienne et lorraine¹⁷. François Weil a, quant à lui, insisté sur l'importance des réseaux de parentés et de relations personnelles

¹⁵ Pour Ghislain de Diesbach, *Histoire de l'émigration : 1789-1814*, Paris, Edition Perrin, 1998, p. 377, sur 150000 personnes de toutes conditions qui ont quitté la France entre 1789 et 1793, 10000 environ ont choisi comme lieu de refuge les Etats-Unis. Les chiffres s'élevèrent à 20000 pour Jean Vidalenc dans *Les émigrés français...*, *op. cit.* ; Donald Greer, *op. cit.*, évalue ce nombre à 30000, sans compter les créoles de Saint-Domingue, ce qui rajoute environ 15000 personnes, ce que confirme Carl Brasseaux dans *French, Cajun, Creole, Houma. A primer on francophone Louisiana*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2005.

¹⁶ A. Potofsky, « Emigrés et réfugiés de la Révolution Française aux Etats-Unis », dans C. Collomp et M. Menendez, *Réfugiés/Exilés aux Etats-Unis*, Paris, Editions du CNRS, 2003, p. 33-50.

¹⁷ N. Laybourn, *L'émigration des Alsaciens et des Lorrains du XVIIIe au XXe siècle*, Strasbourg, Association des publications près les Universités de Strasbourg, 1986.

dans les mécanismes d'insertion des nouveaux arrivants¹⁸. Or, le baron Anne Claude Louis de Feriet est lorrain et il est entré, à son arrivée, dans le régiment de la Louisiane fondé par Luis de Unzaga y Amézaga en 1770 qui a épousé une des filles de Gilbert Antoine de Saint-Maxent (lui-même d'origine lorraine), dont le baron a également épousé une des autres filles.

Un établissement progressif en Louisiane

Les campagnes militaires que le baron mena avec les Espagnols lui permirent de découvrir la Louisiane, territoire aux contours encore flous qui relevait davantage d'une volonté politique que d'une logique géographique ou d'une occupation réelle. De 1718 à 1803, la Louisiane s'étendait des Grands Lacs au Golfe du Mexique et des Appalaches aux Rocheuses. Sa position stratégique, forte de ses systèmes fluviaux ainsi que de son ouverture sur l'Ouest à explorer et à conquérir, plaçait la Louisiane au cœur des ambitions coloniales des grandes nations européennes en Amérique du Nord.

L'auteur consacre les dix-huit premières pages du manuscrit à ses principales activités : le ravitaillement des Espagnols en munitions ; la prise d'autres forts et villes ; la surveillance des côtes ; et la levée des impôts pour la Couronne. Les incidents avec les Britanniques et les Amérindiens sont courants, mais trois d'entre eux bénéficient de plus amples descriptions : la bataille contre les Creeks, soutenus par les Britanniques, pour s'emparer des Florides, en 1799¹⁹ ; la répercussion des guerres napoléoniennes de 1808 dans les colonies sud-américaines²⁰ ; et, enfin, la guerre anglo-américaine de 1812-1815²¹.

Au cours de ces premières années, Feriet découvrit non seulement le territoire mais aussi le climat et les conditions sanitaires de la Louisiane. Les cyclones, les sécheresses ou, au contraire, les averses torrentielles, ainsi que les tremblements de terre provoquaient des reconstructions et des déménagements presque incessants. Le climat semi-tropical était un avantage pour le développement de certaines cultures telles que la canne à sucre, le riz ou le maïs. Cependant, l'atmosphère très humide était propice aux moustiques, principaux transmetteurs de maladies qui provoquèrent régulièrement des hécatombes. Anne Claude Louis de Feriet en fait souvent état dans le manuscrit. Les évocations de la fièvre jaune, à partir de 1810, sont pluriannuelles. Appelée *vomito prieto* ou *negro* s'il vomit du sang, ce fléau est généralement attendu chaque année vers les mois d'avril ou de mai. En outre, le choléra ravagea la Nouvelle-Orléans de 1832 à 1834.

Le 13 février 1804, Anne de Feriet se maria avec Marie Héloïse Mercedes de Saint-Maxent, fille de Gilbert Antoine de Saint-Maxent, capitaine de son régiment. L'historienne Cathy Donelson le décrit comme « l'homme français le plus riche dans toute l'ancienne Louisiane, qui contrôle le commerce tout le long du Mississippi »²². Ce mariage inséra donc Feriet dans un réseau militaire mais aussi commercial et politique dominé par une des plus puissantes familles de la Louisiane française. L'arrivée de son frère quelques semaines plus tôt l'a, sans doute, poussé à conclure rapidement cette union : « Mon frère Gabriel arriva à la Nouvelle-Orléans le 8 janvier de cette année 1804 et m'engagea de passer en Europe avec

¹⁸ F. Weil, « Les Français d'Amérique », *Annales de Démographie Historique*, 2000-1, p. 5-10.

¹⁹ Anne Claude Louis de Feriet, *Souvenirs, Epoques, Voyages, &c.*, Archives Communales de Bordeaux, 66 S 328 (anciennement Ms 658), p. 2.

²⁰ *Ibid.*, p. 17.

²¹ *Ibid.*, p. 22-23. Elle se déroula de juin 1812 à février 1815.

²² C. Donelson, *Fairhope (Images of America)*, Charleston, Arcadia Publishing, 2005.

lui afin de l'aider à arranger nos affaires de familles. »²³ Feriet est donc reparti pour la France pour régler les conséquences de la confiscation de leurs biens, une question qui a concerné, tôt ou tard, tous les émigrés de la Révolution française. Il est possible que l'amnistie générale accordée par le sénatus-consulte du 26 avril 1802 aux émigrés, qui leur permit de réclamer la restitution de leurs biens non vendus, soit la raison de son retour. Ce voyage en Europe bénéficie dans le journal des notes les plus complètes et les plus nombreuses. Elles immergent le lecteur dans les relations internationales du début du XIXe siècle, dans l'Atlantique rythmé par les rivalités franco-britanniques, dans la société « européenne » et dans la peau des émigrés de la Révolution française qui essaient de recouvrer leur fortune d'autrefois et leur identité passée.

Ce voyage donne l'occasion au baron de Feriet de décrire les personnes qu'il rencontre ainsi que ses activités, mais il montre aussi à quel point ce dernier était devenu Américain et Louisianais. Il rencontre, en effet, en Europe un nombre surprenant de ses connaissances américaines. Ces personnalités louisianaises sont souvent en rapport avec sa belle-famille ou avec son milieu professionnel : l'armée. Elles forment un cercle solide de connaissances que l'on retrouve de page en page. Quant aux nouvelles rencontres, elles se font essentiellement grâce au cercle familial de son frère Gabriel, en particulier son beau-père l'amiral Vaugiraud²⁴.

Rum distiller, une nouvelle destinée

Les premières plantations de cannes à sucre apparaissent en Louisiane vers 1793²⁵. Si le baron arriva peu de temps avant à la Nouvelle-Orléans, il ne semble se lancer dans cette production que vers 1807, lorsqu'il acheta une habitation aux Ecors Rouges²⁶. Une rapide série d'achats, de ventes et de locations suivent alors jusqu'en 1841. Il est identifié comme *rum distiller*²⁷ dans un annuaire commercial de 1824 qui n'indique cependant pas l'emplacement de la distillerie. Un article dans une revue consacrée aux jardins du sud des Etats-Unis²⁸, des documents d'archives²⁹ et des éléments du manuscrit permettent néanmoins de localiser ses propriétés dans le faubourg Clouet, située à un mile du Vieux Carré. Il s'y fait également remarquer car il y a construit dans les mêmes années une serre, sur deux étages, en verre et ardoise. Il l'agrandit en 1837 à cause de la taille des orangers et des citronniers. Dans les années 1830, alors qu'il a une cinquantaine d'années, Feriet est

²³ Anne Claude Louis de Feriet, *Souvenirs, Epoques, Voyages, &c.*, Archives Communales de Bordeaux, 66 S 328 (anciennement Ms 658), p. 4.

²⁴ Sur Pierre René Marie de Vaugiraud, né en 1741, qui passa toute la Révolution et l'Empire en exil, avant d'être nommé, en 1814, vice-amiral et poste de gouverneur de la Martinique, on se reportera à la notice du fonds de Feriet, conservé aux Archives Départementales de Vendée. [http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_40J/view:fonds, consulté le 16 février 2013].

²⁵ Berquin-Duvallon, *Vue de la colonie espagnole du Mississippi ou des provinces de Louisiane et Floride occidentale, en l'année 1802 par un observateur résidant sur les lieux*, Paris, 1803.

²⁶ Non localisée.

²⁷ « Feriet, Louis & Sommereau, rum distillers, guildiviers », d'après *1824 New Orleans City Directory*, Louisiana Division, New Orleans Public Library [<http://files.usgwarchives.org/la/orleans/history/directory/1824noccd.txt>, consulté le 16 février 2013].

²⁸ S. Kittredge Reeves, « The New Louisiana Gardener : containing the instructions needed for those who Garden », *Magnolia, Bulletin of the Southern Garden History Society*, vol. XV, n° 2, 1999.

²⁹ Le 9 juin 1831, à la suite du décès de sa femme, L. de Feriet vend raffinerie et distillerie, deux terrains et onze esclaves comme l'atteste une coupure de presse du journal *L'Abeille* : [http://nobee.jefferson.lib.la.us/Vol-005/05_1831/1831_05_0076.pdf, consultée le 27 février 2013].

donc un planteur assez riche puisqu'il possède plusieurs maisons et la serre la plus extraordinaire de la ville.

La gestion d'une habitation est une activité exigeante³⁰. En principe, la récolte des cannes se fait entre mi-octobre et fin décembre. Il faut, le reste de l'année, les semer, en janvier et février, et entretenir l'habitation tout entière : les établissements, les levées, les canaux quand celle-ci se trouve près du fleuve... L'essentiel du travail est réalisé par les esclaves. Dès 1806, quelques domestiques³¹ et plus tard quelques esclaves³² sont mentionnés dans le manuscrit. Dans les archives notariales,³³ l'achat et la vente d'esclaves, et de terres sont attestées à partir de 1819. Le journal enregistre aussi certaines naissances au sein de la population servile de la plantation³⁴.

À la fin du manuscrit, hormis l'évocation des désastres humains liés au climat et à la maladie, le baron évoque la crise économique qui a touché les Etats-Unis de 1836 à 1842 due, notamment, à un arrêt de la spéculation foncière aux Etats-Unis suivi d'un retrait des fonds gouvernementaux des banques. Parallèlement aux annotations du manuscrit, les archives notariales montrent qu'Anne Claude Louis de Feriet s'est mis alors à vendre et à hypothéquer des terres, ce qui montre sa fragilité économique. Il a fait partie des premiers touchés, sa fortune étant fondée sur la terre. Il a donc fait faillite. À la fin de cette crise économique, qui a duré six ans, il note, le 31 octobre 1842, que « Le juge de la Court des Etats-Unis m'a envoyé de cette date une décharge complète de toutes affaires antérieures !!! ». Le baron termine son manuscrit par cette phrase, soulagée de ne pas avoir à payer des dettes qu'il n'avait pas contractées.

Le manuscrit du baron de Feriet est intéressant à plusieurs égards. Il permet d'abord d'étudier les mécanismes d'insertion d'un émigré français dans une nouvelle société américaine. C'est sur sa culture des armes qu'il parie d'abord. Il est à la fois francophone et au service de la puissance dominatrice, l'Espagne. Il fait donc partie de deux groupes qui cohabitent en Louisiane et il joue de ce savant mélange pour s'intégrer complètement à la société louisianaise. Cécile Vidal résume ainsi le processus que le baron de Feriet semble avoir suivi :

« Si la catégorie « Blanc » permettait localement aux colons d'origine européenne de se différencier des libres de couleur et de rassembler les Blancs de toutes conditions, elle leur servait aussi à se rapprocher des métropolitains. On se retrouve face à un schéma triangulaire entre Français, Créole et Blanc ; nation, ethnicité et race ; métropole, colonie et empire ; identité nationale, locale et impériale. La blanchité est ce qui permet aux colons de négocier ce que certains chercheurs ont pensé comme une « double conscience » de Français (ou Européens) et de Créoles (ou Américains). Exclue

³⁰ J. de Cauna, *Au Temps des Isles à Sucre*, Paris, Karthala, 1987.

³¹ Voir les mentions dans le manuscrit les 18 février 1804, 30 avril 1806, 4 mars 1820, 7 mars 1832 et 4 novembre 1832.

³² Il en est fait mention dans le manuscrit les 25 novembre 1819 et 23 septembre 1832.

³³ [<http://www.notarialarchives.org>, consulté le 27 février 2013]. Voir l'index des archives du notaire public Michel de Armas, de l'acte 1 à 139, pour la période d'août à décembre 1819 ; l'index des archives du notaire public Hugues Lavergne, de l'acte 1631 à 1870 pour la période du 02/01 au 17/05 1823 ; l'index des archives du notaire public Hugues Lavergne, de l'acte 2546 à 2720 pour la période du 01/07 au 31/12 1824 ; l'index des archives du notaire public Félix Grima, de l'acte 190 à 411 pour la période du 17/04 au 22/06 1841.

³⁴ Ainsi, il note en 1825 et 1828, la naissance des deux enfants de l'esclave Emma. P. Kolchin, *Une institution très particulière. L'esclavage aux E.U, 1619-1877*, Paris, Belin, 1998, rappelle que la particularité de l'esclavage aux Etats-Unis est que le taux de natalité des esclaves aux Etats-Unis excéda le taux de mortalité bien avant l'interdiction de la traite en 1808, contrairement aux Antilles où l'importation d'Afrique était constante.

potentiellement de la communauté nationale en tant que Créoles et donc colonisés, les colons s’y trouvaient à nouveau inclus en tant que Blancs et donc colonisateurs. Par le même processus, les métropolitains identifiés également comme Blancs se trouvaient intégrés dans un nouvel espace impérial. La blancheur ne permit donc pas tant de résister à la construction du caractère colonial de l’empire que de déplacer la frontière séparant colonisateurs et colonisés. »³⁵

Le baron construit son identité au cœur de ce triptyque Français-Créoles-Blancs. La francité, traduction la plus proche de *frenchness* en anglais, et qui désigne, selon C. Vidal, un concept d’identité en mouvement, est ce qui l’a aidé à s’intégrer au système colonial louisianais jusqu’à ce que son activité économique sucrière l’insère totalement dans la créolité. Son voyage en Europe révèle pleinement cette nouvelle dimension de son identité et le devenir de ses enfants la confirme. En effet, Camille se marie le 24 septembre 1827 à John Lawson Lewis. Né dans le Kentucky, le 26 mars 1800, il est le fils d’un juge anglophone et fut *sheriff* et maire de la paroisse d’Orléans³⁶. L’aîné de ses fils, Gabriel, s’est, quant à lui, inséré dans le système municipal local. Les francophones dominent en effet les gouvernements régionaux et locaux. Ils fournissent ainsi dix des douze premiers maires de la Nouvelle-Orléans et, entre 1812 et 1860, neuf de ses quinze gouverneurs. Sur la liste des membres de l’administration de Freret³⁷, disponible sur le site de la *New-Orleans Public Library*, on trouve « G. de Feriet » désigné comme *alderman*, c’est-à-dire conseiller municipal³⁸. Une notice biographique à son nom figure dans un ouvrage de l’époque traitant des citoyens les plus importants de la ville de la Nouvelle-Orléans³⁹. On y apprend, par exemple, que son séjour chez sa tante entre 1825 et 1827, comme l’indique son père dans son journal⁴⁰, était lié à son entrée à la Lewisville Military Academy. À son retour, il se lance dans le commerce du bois. Peu après, il devient contrôleur du Trésor de la troisième municipalité jusqu’en 1836, où il reçoit une charge de commissaire-priseur de la ville de la Nouvelle-Orléans. Il semble avoir rempli ses fonctions publiques avec une grande énergie et avec un fort enthousiasme. Il se marie le 18 octobre 1834 avec Eulalie Moro. Il illustre alors parfaitement le créole louisianais intégré. Ferdinand, lui, embrasse une carrière dans les armées espagnoles à partir de 1831, après être allé au collège, tandis que Mathilde de Feriet, se marie avec Charles Favre d’Aunoy. Ils étaient propriétaires d’une plantation à onze miles au sud de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse de Plaquemine. De même que les frères d’Anne de Feriet représentent plusieurs formes d’émigration noble liées à la Révolution française, ses enfants représentent donc différentes trajectoires possibles d’évolution et d’intégration en Louisiane : se marier à un anglophone ou à un francophone,

³⁵ C. Vidal, « Francité et situation coloniale. Nation, empire et race en Louisiane Française (1699-1769) », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, vol. 63, n° 5, sept-oct. 2009, p. 1019-1050.

³⁶ M. E. Sanders, *St. Mary Parish, Louisiana*, Heirship Series, vol. II, *Selected Annotated Abstracts of Marriage Book 1, 1811-1829*, Gretna, Pelican Publishing Company, 2002.

³⁷ Mandat courant du 27 février 1843 au 12 mai 1844.

³⁸ [<http://nutrias.org/info/louinfo/admins/freret2.htm>, consulté le 27 février 2013]

³⁹ E. Lewis, *Jewell's Crescent city. The commercial, social, political and general history of New Orleans, including biographical sketches of its distinguished citizens, together with a map and general strangers' guide*, New-Orleans, 1873.

[http://books.google.fr/books?id=wWUBKADuMOIC&pg=PP34&lpg=PP34&dq=gabriel+de+feriet+new+orleans&source=bl&ots=U0sXV9gZ3R&sig=jZyMNMbB0G_BlvNZmnpVZXInouvM&hl=fr&sa=X&ei=7lsrUdihD4eBhQezlYClBQ&ved=0CDAQ6AEwAA, consulté le 27 février 2013]

⁴⁰ Voir le « 5 décembre 1824 - Ce matin Gabriel est parti pour New-York avec John Lewis » et le « 18 août 1827 - Retour de Gabriel ».

mener une carrière politique ou embrasser le métier des armes... Ils n'en forment pas moins de parfaits créoles louisianais de ce début du XIXe siècle. D'origine culturelle française, nés en Louisiane, ils sont mariés à des personnes d'origine ethnique différente de la leur. Si la vie d'Anne de Feriet fut pleine de rebondissements, il a tout de même offert à ses enfants ce qu'il n'a pu connaître : une certaine stabilité identitaire.

La Louisiane est devenue un Etat américain complexe où les phénomènes engendrés par le fait colonial se sont poursuivis mais aussi transformés et reconfigurés. Les écrits du for privé constituent une source essentielle pour comprendre comment se déroulait l'intégration d'individus comme le baron, ainsi que les conflits, les interpénétrations et les métissages que ce processus engendrait. Ils ouvrent la voie à une meilleure compréhension des processus de constructions identitaires et communautaires liés aux migrations, de France notamment. Les écrits du for privé permettent aussi de donner une dimension plus humaine aux sociétés passées. Ce journal n'est pas seulement un écrit utilitaire mais pas, non plus, uniquement un écrit introspectif ou tourné vers la famille. Les raisons qui ont poussé le baron à le tenir nous sont restées inconnues. Lieu de mémoire ou tombeau universel des siens et de ses proches, il semble que c'est la peur de l'oubli qui a motivé son écriture. Journal de vie et de mort, le journal restitue l'irrégularité de l'existence. Ces témoins du passé sont porteurs de mémoires éparées qui peuvent intéresser les sociétés contemporaines, comme si tout lieu et toute vie avaient le droit de laisser une trace. Face aux institutions de la mémoire, dont les collectivités publiques ont la charge, une mémoire ordinaire tisse un autre texte aussi varié et aussi étendu. Les écrits du for privé sont des archives où l'anonymat laisse place à la singularité reconnue de chaque signataire.